

URBANISME

La notion d'urbanisme recouvre l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

L'urbanisme, loin de se réduire à un aspect réglementaire, vise à anticiper les besoins des populations afin de proposer un développement urbain efficace sur le plan socio-économique et durable sur le plan environnemental.

Il touche à l'aménagement des espaces publics et privés, l'organisation du bâti et des activités économiques, la répartition des équipements (services publics), et d'une manière générale à la vie quotidienne de la commune et l'organisation des réseaux qui la composent.